

# ⚠️ ALERTE SYNDICALE

## INSTITUT LOUIS GERMAIN & FONDATION KAIROS



**Un acteur privé non agréé, financé par l'argent public, opère dans nos établissements. Derrière lui : un réseau financé par des milliardaires proches des milieux identitaires et du catholicisme intégriste, dont l'agenda commun est le démantèlement progressif de l'école républicaine.**

L'**Institut Louis Germain (ILG)** intervient dans des collèges et lycées en REP/REP+ sous couvert de "tutorat d'excellence". En apparence, la démarche paraît louable. En réalité, ce dispositif privé, **non agréé par l'Éducation nationale**, inégalitaire par construction, financé en grande partie par l'argent public, s'inscrit dans une stratégie bien documentée de privatisation rampante de l'enseignement. Et l'un de ses financeurs, **la fondation Kairos**, est dirigé par une militante dont l'agenda idéologique est clairement hostile à l'école républicaine.

### L'ILG : UN ACTEUR PRIVÉ AU CŒUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE SANS AGRÉMENT

#### Une association sans reconnaissance nationale

Fondé en 2014, l'ILG propose des "Campus des savoirs" pendant les vacances scolaires (environ 120 heures par an et par élève), à destination d'élèves sélectionnés dans des établissements REP/REP+. L'association intervient via des **conventions locales discrètes** — avec un département, un rectorat, une DSDEN ou directement un chef d'établissement — et non sur la base d'un agrément national.

Dans l'académie de Créteil, une demande d'agrément a été examinée par le **Conseil académique des associations éducatives complémentaires (CAACEEP)**. Elle a été **rejetée** : l'association ne respecte pas les principes de l'enseignement public et n'a pas démontré la qualité de son action. La CGT Éduc'Action 94 et le SNES-FSU Créteil ont dûment alerté la direction académique, les personnels et les parents sur cette situation. Malgré cela, une convention a été signée entre l'ILG, la DSDEN et le CD 94 le 5 octobre 2022. Une telle convention étant habituellement valable 3 ans, nous avons demandé au directeur académique lors du CSA-sd du 6 février ce qu'il en était et demandé à ce qu'elle ne soit pas renouvelée.

**L'ILG ne bénéficie d'aucune reconnaissance nationale comme partenaire éducatif officiel. Sa présence dans les établissements repose uniquement sur des conventions locales, hors de tout cadre national contraignant.**

#### Un dispositif sélectif qui fracture l'école

L'ILG sélectionne des élèves dit-es "méritants, motivés, ambitieux" pour des groupes restreints orientés vers les filières les plus sélectives (prépas, grandes écoles). Parmi les élèves sélectionné-es, certain-es se sont vu-es exclu-es pendant le cursus, ne répondant plus à leurs critères de mérite. Ce fonctionnement instaure une filière parallèle au sein même de l'école publique, sur des critères définis par une association privée et non par les textes de l'Éducation nationale. Les élèves non retenu-es restent dans le droit commun, souvent dans des conditions dégradées. Cette logique de tri scolaire contredit frontalement le principe d'égalité d'accès aux études supérieures.

## QUI FINANCE L'ILG ? L'ARGENT PUBLIC AU SERVICE D'UN DISPOSITIF PRIVÉ

### Les subventions publiques directes

Alors que l'école publique subit des coupes budgétaires sans précédent — suppressions de postes, classes surchargées, rénovations repoussées —, l'ILG a bénéficié de financements publics significatifs et documentés :

- **Région Sud** : 190 000 € versés sur les trois dernières années (engagement sur 8 ans)
- **Conseil départemental du Val-de-Marne (94)** : 22 000 € en 2023, 20 000 € en 2024, plafond à 55 000 €
- **Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (13)** : 30 000 € en 2022
- **Ministère chargé de la Politique de la Ville** : 20 000 € (2018), 44 000 € (2019), 19 833 € (2020)

### Le mécénat défiscalisé : l'« argent public invisible »

L'ILG reçoit des dons privés sous régime fiscal très avantageux : **66 % de réduction d'impôt pour les particuliers, 60 % pour les entreprises**. Un don de 1 000 € ne "coûte" en réalité que 340 à 400 € au donateur. Le reste est **remboursé par l'État via la réduction fiscale**. Chaque "don privé" est donc en grande partie financé par l'argent public. Parmi les mécènes identifiés : Bristol-Myers Squibb, Innotech Pharma (sous enquête de l'AMF pour manipulation de cours en 2024 — 10 millions d'euros d'amende demandés), et la Fondation CMA-CGM, dont le groupe a été impliqué dans des conflits d'intérêts politiques.

### L'usage gratuit des moyens publics

Les "campus" de l'ILG se déroulent dans des **locaux publics mis gratuitement à disposition** (par exemple le Collège Simone de Beauvoir à Créteil). Les coûts d'entretien, d'électricité, de nettoyage et de sécurité sont supportés par l'État et les collectivités. Les personnels d'encadrement présents sont souvent des agents de l'Éducation nationale. L'ILG paie ainsi très peu, mais bénéficie massivement des moyens de l'école publique.

**Résultat : un dispositif privé non reconnu nationalement fonctionne grâce à l'argent public, dans l'école publique, au moment même où le gouvernement promet des licenciements massifs du corps enseignant et une réduction drastique des moyens alloués à l'enseignement public.**

## LA FONDATION KAIROS : QUI LA DIRIGE ET QUE FINANCE-T-ELLE ?

### Présentation et gouvernance

Parmi les financeurs de l'ILG figure la **fondation Kaïros pour l'innovation éducative**, dont la participation a fortement alerté les organisations syndicales. Créée en 2020 par **Anne Coffinier**, elle est présidée par **Xavier Darcos** (ancien ministre de l'Éducation nationale) et **abritée par l'Institut de France** — ce qui lui confère le régime fiscal maximal de défiscalisation. Depuis 2020, Kaïros a distribué **562 000 €** ainsi répartis :

- 275 000 € pour des élèves inscrits dans des écoles hors contrat
- 287 000 € pour 49 établissements privés indépendants)

## Les établissements financés : un panorama idéologique

La liste publiée par Kairos révèle les types d'établissements bénéficiaires, tous hors contrat, donc hors contrôle pédagogique régulier de l'Éducation nationale :

- **Écoles Steiner-Waldorf** : pédagogie fondée sur l'anthroposophie, doctrine ésotérique de Rudolf Steiner, contestée par de nombreux·ses chercheur·euses et mentionnée dans les rapports de la MIVILUDES pour ses dérives sectaires potentielles.
- **Écoles catholiques ultra-conservatrices** : Saint-Joseph des Lys (Versailles), École Sainte-Famille, Sainte-Jeanne de France, Carlo Acutis — forte imprégnation religieuse, séparation filles/garçons dans certaines pratiques, programmes non alignés sur ceux de l'Éducation nationale.
- **Écoles rurales privées "libres" hors contrat** : absence de contrôle pédagogique régulier, frais élevés, enseignant·es non nécessairement qualifié·es, pédagogies non validées scientifiquement, aucune obligation de suivre les programmes nationaux.

## **ANNE COFFINIER : UNE MILITANTE AU CŒUR DU DISPOSITIF**

### Parcours : une carrière au service du démantèlement de l'école publique

**Anne Coffinier** est la figure centrale de ce réseau. Fondatrice de "**Créer son école**" (2004), organisation phare de défense et de promotion des écoles hors contrat, elle a auparavant dirigé la **Fondation pour l'école**, structure qui a financé des écoles catholiques intégristes, traditionalistes, Steiner, évangéliques et ouvertement opposées aux programmes officiels. Présentée par **Le Monde** comme "**l'autre égérie de la Manif pour tous**", elle a publiquement :

- dénoncé un prétendu "**endoctrinement progressiste**" de l'Éducation nationale ;
- déclaré son **opposition aux politiques d'égalité filles/garçons** ;
- défendu le **chèque éducation**, instrument de financement direct des écoles privées qui affaiblit structurellement l'école publique ;
- prôné le **développement illimité** des écoles hors contrat, dans une vision éducative inspirée d'un **catholicisme social conservateur**.

Ces positions s'inscrivent dans un réseau bien identifié. Une enquête de **L'Humanité** documente la présence régulière d'Anne Coffinier aux événements organisés par la **Fondation Périclès** — le bras politique de **Pierre-Édouard Stérin** — et dans les cercles proches de **Vincent Bolloré**. Elle a notamment été présente fin 2024 au gala de l'**Institut Iliade**, une structure identitaire dont **Libération** a révélé le projet de créer en plein Paris un club privé réservé « aux Européens » — un espace de ségrégation assumée, au service du racisme et de la xénophobie (*Libération*, février 2025). C'est la nébuleuse dans laquelle évolue la fondatrice de Kairos — celle-la même qui finance l'ILG dans nos établissements.

### La chaîne de financement : du hors-contrat à l'école publique

En tant que fondatrice et administratrice de Kairos, Anne Coffinier **oriente les financements vers les écoles hors contrat les plus proches de ses convictions idéologiques**. Elle utilise le prestige de l'Institut de France pour donner une légitimité institutionnelle à ces réseaux. Et, via le financement de l'ILG, elle finance indirectement un dispositif qui **opère directement dans les établissements publics** — là où ses propres positions excluent toute présence.

**Point central : une militante du démantèlement de l'école publique dirige une fondation partiellement financée par l'argent public et subventionne un dispositif privé non agréé opérant au cœur de nos établissements.**

## EXIGEONS

La CGT Éduc'Action94 appelle les personnels et les parents à rester vigilant·es face à ces dispositifs. Nous exigeons :

- **La transparence totale** sur les conventions liant l'ILG aux établissements publics et aux collectivités ;
- **La rupture de toute convention** locale signée avec l'ILG ;
- **Le non-prêt de locaux publics** (Collège, école, université...) à l'ILG ;
- **La suspension des subventions publiques** à une association non agréée et sélective ;
- **L'information systématique des personnels** sur le statut réel des structures intervenant auprès de leurs élèves ;
- **L'information systématique des parents** sur le statut réel des structures intervenant auprès de leurs enfants ;
- **La réaffectation des moyens publics à l'école publique**, à ses personnels, à ses élèves – tous·tes ses élèves.



94@CGTEDUC.FR



94.CGTEDUC.FR



@CGT\_EDUC\_94

CGT EDUC'ACTION 94 - 65, RUE DE SEINE - 94140 ALFORTVILLE